



LA MOBILITÉ EN MILIEU RURAL

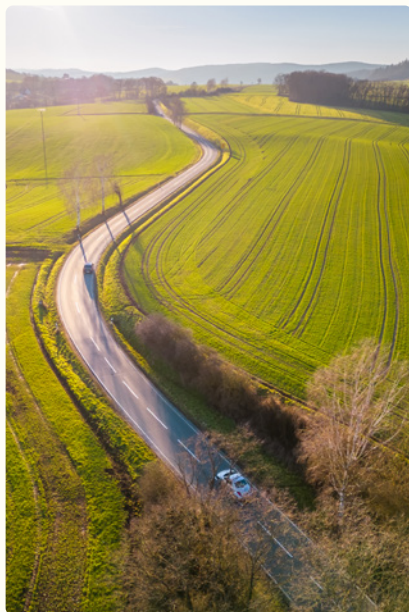
DES SOLUTIONS POUR SE DÉPLACER
PAR MONTS ET PAR VAUX EN NOUVELLE-AQUITAINE

Mars 2026

INTRODUCTION

Centrées sur les enjeux spécifiques des territoires urbains, où la forte densité de population permet la constitution d'une offre étendue de services de transport, les politiques publiques de mobilité ont longtemps laissé de côté les problématiques des espaces ruraux. Dans les territoires ruraux, qui s'apparentaient trop souvent à des zones blanches de la mobilité, les déplacements relevaient pour l'essentiel de solutions individuelles et parfois associatives, avec d'importantes conséquences sociales et environnementales.

En prévoyant la couverture de l'ensemble du territoire en autorités organisatrices de la mobilité locale, la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 a apporté une première réponse, institutionnelle, sans toutefois répondre à toutes les difficultés identifiées.



Comment développer de nouvelles formes de mobilité, moins inégalitaires et plus respectueuses de l'environnement, de la santé et du cadre de vie, porteuses de nouvelles dynamiques de développement pour les territoires ruraux ? C'est à cette interrogation que le CESER de Nouvelle-Aquitaine a entendu apporter des éléments d'analyse et de proposition.

Les initiatives locales présentées dans le rapport le démontrent : il est possible d'agir pour développer, dans les territoires ruraux, une mobilité plus durable et accessible à toutes et tous.

Plutôt que de rechercher un introuvable modèle de mobilité duplicable à l'ensemble des espaces ruraux, le CESER propose des clés, une « boîte à outils », dont Région et territoires pourront se saisir, ensemble, dans la définition et la mise en œuvre de leur politique de mobilité dans les espaces ruraux.

La mobilité, au cœur de nombreux enjeux dans les territoires ruraux

Des territoires particulièrement dépendants de la voiture

Du fait de distances moyennes de déplacement plus élevées qu'ailleurs et d'une offre de transport encore peu développée, la voiture individuelle reste le principal mode de déplacement dans les territoires ruraux.

Ces territoires se sont en effet construits ces dernières décennies autour du véhicule individuel. Le développement de l'automobile, en permettant un accès rapide à l'emploi, aux différents services de la vie quotidienne, a alimenté un processus d'étalement urbain. Éloignant les habitants des zones d'emplois, des commerces et services..., la dispersion de l'habitat génère des besoins accrus de mobilité et, ce faisant, nourrit à son tour la dépendance à la voiture.

80%
Part des déplacements en voiture dans les zones rurales

Une problématique particulièrement sensible en Nouvelle-Aquitaine

Troisième région la plus rurale de France, la Nouvelle-Aquitaine est particulièrement confrontée aux enjeux de mobilité dans ses territoires peu denses.

51%

des Néo-Aquitains résident dans une commune rurale

65%

de la population rurale régionale réside dans une commune à habitat dispersé

69%

des habitants d'EPCI ruraux (hors influence urbaine) sont à plus de 10 min. d'un arrêt de transport en commun

Les territoires ruraux, et plus particulièrement ceux d'une large moitié Est de la région, des Pyrénées-Atlantiques jusqu'aux départements de l'ex-Limousin, concentrent plusieurs vulnérabilités susceptibles de fragiliser les conditions de déplacement. Parmi ces facteurs :

- l'accessibilité relativement moins bonne aux équipements et services, conséquence du caractère rural de la région.
- l'éloignement des réseaux de transport en commun.
- la précarité et le vieillissement d'une partie de la population.

Des mobilités entravées pour une partie des populations rurales

N'ayant pas ou difficilement accès, pour différentes raisons, à la mobilité, certaines personnes sont « prisonnières » de leur espace de vie ; d'autres, mobiles, sont fragilisées par le coût des déplacements automobiles.

22%
des Néo-Aquitains
en situation de
précarité face
à la mobilité

Renoncements à se soigner, se former, se rencontrer, se divertir... Les difficultés de mobilité ont des conséquences directes sur la vie quotidienne, allant jusqu'à conduire à de véritables situations d'isolement voire d'exclusion sociale. La précarité face à la mobilité crée et amplifie les fractures sociales et territoriales, et fragilise un peu plus le lien social.

Un système de mobilité difficilement soutenable

- pour les **territoires** : l'extension et l'entretien d'un réseau routier particulièrement dense sont coûteux ; la place de la voiture dans l'espace public pèse également sur le développement des modes alternatifs et la qualité du cadre de vie ;
- pour l'**environnement** : les zones peu denses sont, de par leurs caractéristiques de mobilité, surreprésentées dans les émissions de gaz à effet de serre liées au transport ;
- pour la **santé publique** affectée par l'accidentologie, les pollutions ou encore la sédentarité induites par la circulation routière.

180 000

Kms de route
en Nouvelle-Aquitaine

44%

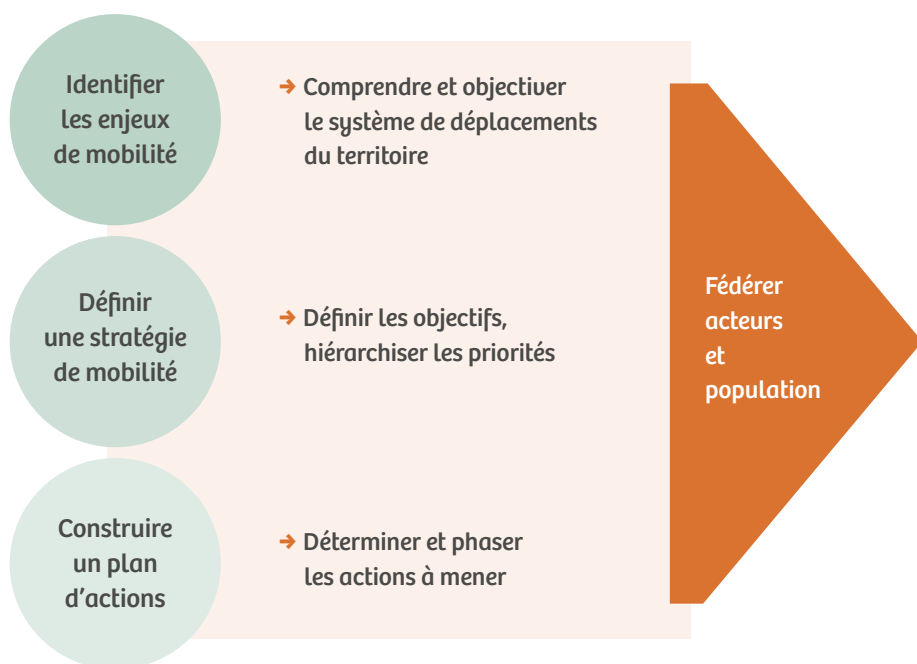
Part des transports
dans les émissions
de GES en Nouvelle-
Aquitaine

42%

Part des territoires
peu denses dans les
émissions nationales
de GES liées
au transport

Élaborer une stratégie de mobilité locale dans les territoires ruraux

Recourant des réalités et des besoins diversifiés, la mobilité appelle, dans les territoires ruraux, des solutions « sur mesure » plutôt que « clés en mains ». Au-delà d'une approche reposant uniquement sur des projets ponctuels, les territoires doivent penser et inscrire leur action dans une stratégie globale de mobilité adaptée à leurs propres enjeux et spécificités.



PRÉCONISATION



Structurer une stratégie adaptée aux besoins de mobilité des territoires ruraux

- Réaliser un diagnostic mobilité préalable.
- Bâtir une feuille de route pour la mobilité locale.
- Rassembler et fédérer les acteurs et la population autour de l'élaboration de la stratégie de mobilité locale.
- *Un outil adapté aux territoires ruraux : le plan de mobilité simplifié.*

DES CLÉS POUR UNE POLITIQUE DE MOBILITÉ LOCALE AMBITIEUSE ET EFFICACE

Privilégier une approche globale de la mobilité à l'échelle du territoire

✓ **Une double ambition comme boussole : créer les conditions d'une mobilité plus durable et inclusive**, afin de :

- garantir une mobilité pour toutes et tous, et notamment les plus fragiles ;
- préserver l'environnement, la santé et lutter contre le changement climatique ;
- renforcer l'attractivité et la cohésion des territoires ruraux.

✓ **Agir sur l'ensemble des leviers :**

- proposer un panel de solutions de mobilité susceptibles de répondre aux différents besoins de mobilité identifiés ;
- agir sur les comportements de mobilité, pour inciter au report vers des modes de transport moins carbonés ;
- travailler sur les besoins de déplacement, pour limiter les mobilités contraintes : rapprocher les commerces et services des populations rurales et, à plus long terme, repenser le modèle d'aménagement du territoire façonné autour du « tout voiture ».

✓ **Veiller à la cohérence de l'action locale**, en articulant étroitement la stratégie de mobilité avec le projet global de développement du territoire.

Développer des solutions souples et adaptatives

✓ **Proposer des services et équipements plus légers et souples**, adaptés à la desserte fine des territoires ruraux.

✓ **Expérimenter, se donner le droit à l'erreur**, pour engager la démarche, tester et améliorer à l'épreuve du réel les solutions envisagées.

✓ **Suivre les actions mises en œuvre** sur la base d'objectifs et d'indicateurs préalablement définis et adaptés aux spécificités des territoires ruraux, pour s'engager dans un processus d'amélioration continue.

Quels services de mobilité dans les territoires ruraux ?

Transports en commun

- à l'échelle régionale (TER et cars régionaux), pour structurer une armature autour de laquelle pourront être organisés les autres services de transport.
- à l'échelle locale (lignes régulières, transport à la demande) pour assurer un maillage fin des espaces ruraux.

PRÉCONISATIONS

- ✓ **Impulser une « nouvelle donne » des services régionaux de transport (TER et cars régionaux) autour d'un renforcement de l'offre.**
 - Un préalable indispensable : la remise à niveau et la modernisation du réseau régional.
- ✓ **Développer les services locaux de transport en commun, et notamment le transport à la demande.**

Mobilités solidaires

Transport d'utilité sociale, conseil et accompagnement à la mobilité, prêt ou location de véhicule, garages solidaires... Souvent portées par le monde associatif, les initiatives de mobilité solidaire visent à apporter des solutions de mobilité à des personnes qui n'en disposent pas.

PRÉCONISATION

- ✓ **Reconnaître et valoriser l'apport des solutions de mobilité solidaire dans l'écosystème de la mobilité des territoires ruraux.**
 - Un enjeu essentiel : la sécurisation, notamment financière, des initiatives associatives de mobilité solidaire.



Mobilités actives

Avec 40 % des déplacements de moins de cinq kilomètres, les territoires peu denses présentent un réel potentiel de développement des mobilités actives (vélo, marche...).

PRÉCONISATIONS

- ✓ Considérer la marche à pied comme une composante à part entière des politiques locales de mobilité, en constituant un réseau de cheminements piétons sécurisés et attractifs au cœur des bourgs ruraux.
- ✓ Favoriser la pratique du vélo pour les déplacements du quotidien, en développant un réseau cyclable adapté et un écosystème de services autour du vélo.

La voiture autrement

Si elle ne doit plus être pensée comme l'unique moyen de se déplacer dans les territoires ruraux, la voiture continuera à répondre à de nombreux besoins de mobilité.

PRÉCONISATIONS

- ✓ Inciter au développement raisonné des voitures électriques en favorisant les véhicules légers, dimensionnés sur les besoins du quotidien.
 - Des freins encore importants : le coût d'acquisition des véhicules et la couverture du territoire en bornes de recharge.
- ✓ Développer les mobilités partagées en favorisant le covoiturage du quotidien et la mise en place de services d'autopartage.



Des initiatives pour s'inspirer

FICHE N°
V

Île de Ré

Navettes gratuites, mini-bus associatifs
pistes cyclables, aide au vélo électrique,
auto-stop organisé, transport à la
demande

FICHE N°
XII

Val de Charente

Le Rurabus : service de soutien
collectif à la mobilité

FICHE N°
II

Nord Charente

Pôle mobilité Emmaüs Ruffec
mobilités d'urgence, formation,
accompagnement

FICHE N°
VI

Grand Angoulême

Expérimentation d'une ligne
de covoiturage

FICHE N°
XIV

Sud Charente

Mobilité Ouest et Sud Charente
(MOSC) – Un guichet unique

FICHE N°
XI

Comité Régional Olympique et Sportif (CROS NA)

Mob'sport : agir pour une mobilité durable
dans le sport

FICHE N°
I

Hautes Landes Armagnac

Cœur Hautes Landes
plateforme de covoiturage sans
commission

FICHE N°
XVI

Association Orsec

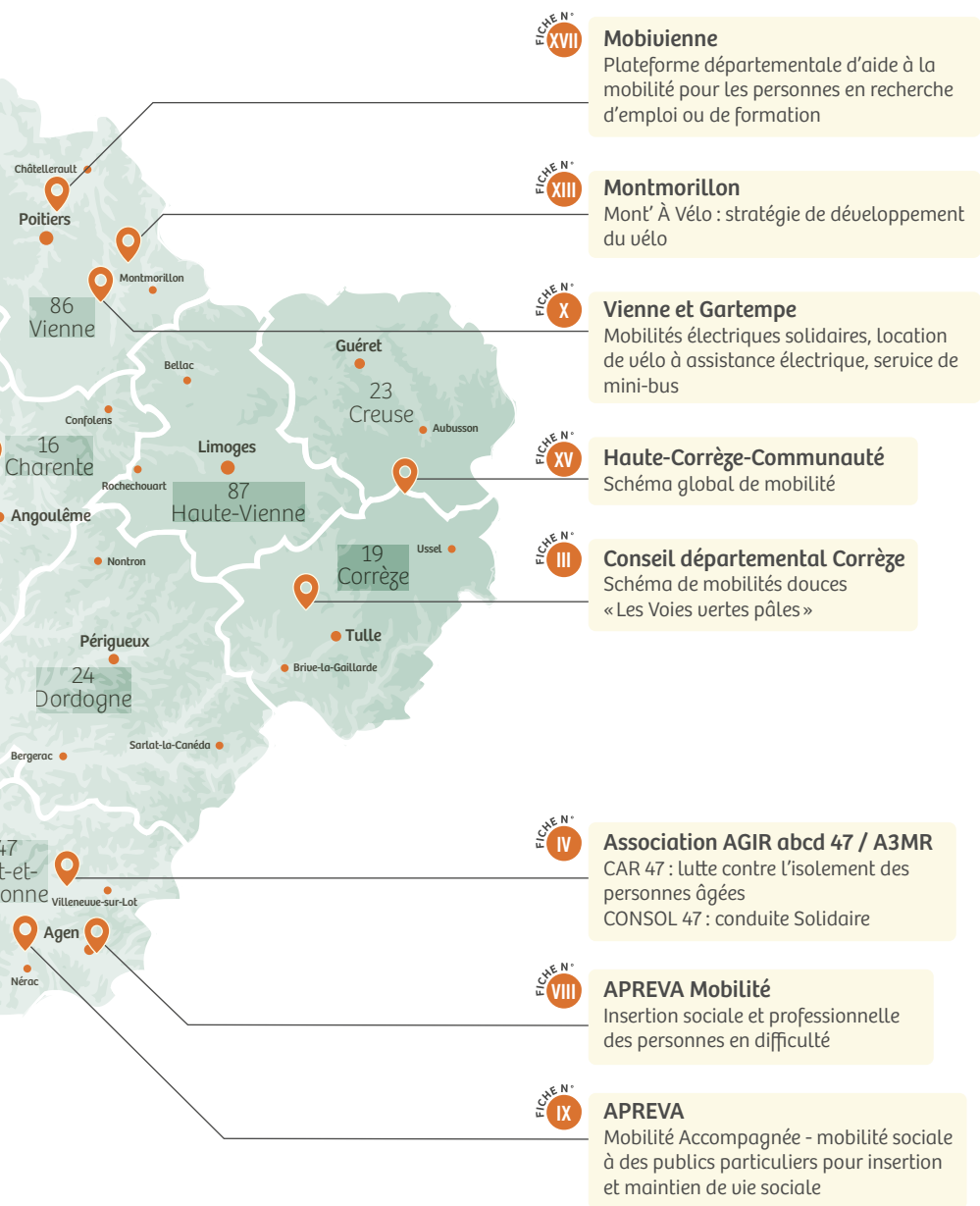
(On Roule Solidaire En Chalosse)
réponse aux besoins de mobilité de toute
personne non motrice

FICHE N°
VII

Seignanx

Festitruck : mobilité inversée,
écoresponsabilité et reliance





Coordonner et intégrer l'offre de mobilité du territoire

Transports en commun

La réussite d'une politique locale de mobilité dans les territoires ruraux ne se résume pas à la mise en place d'une offre de déplacement, aussi qualitative soit-elle. Une approche « usager » est indispensable, pour créer les conditions de son utilisation par le ou les publics visés.

Premier levier à activer : l'intermodalité. Facilitant l'utilisation successive de plusieurs modes de transport au cours d'un même trajet, l'intermodalité démultiplie les possibilités de déplacement sur le territoire. La condition : être suffisamment bien organisée pour permettre un déplacement « sans coutures », du premier au dernier kilomètre.

Le diagramme est composé d'un triangle orange à gauche et d'une liste à puces à droite. Le triangle est rempli d'une couleur orange unie et contient le mot 'Intermodalité' en blanc. La liste à puces est sur un fond orange plus clair et contient quatre éléments, chacun précédé d'une flèche orange.

Intermodalité

- Interconnexion des modes de transports
- Coordination et complémentarité des offres de mobilité
- Information multimodale
- Intégration billettique et tarifaire

Connecter les différents modes de transport

L'intermodalité suppose d'abord de développer l'interconnexion physique des modes de transport. L'objectif : constituer des points d'accès uniques et centralisés vers les différentes offres de mobilité proposées sur le territoire.

PRÉCONISATIONS

- ✓ Poursuivre le développement de pôles d'échanges adaptés aux territoires ruraux (pôles d'échanges multimodaux, aires de mobilité) ouverts aux différentes formes de mobilité.
- ✓ Faciliter l'intermodalité entre le vélo et les transports collectifs : services vélos dans les pôles d'échanges, emport des vélos dans les trains et cars...

Coordonner les offres de mobilité

Pour bien fonctionner, les pôles d'échanges doivent pouvoir s'appuyer sur une offre de mobilité coordonnée. Cela suppose notamment :

- à l'échelle régionale, de structurer un réseau hiérarchisé de transports ferroviaires et routiers, organisé autour de différents niveaux de maillage et de correspondances les plus fluides possibles ;
- à l'échelle des territoires, de coordonner les services locaux de mobilité avec les réseaux plus structurants, à travers par exemple le rabattement vers les pôles d'échanges.

PRÉCONISATIONS

- ✓ Approfondir la coordination des offres de transport régionales et locales afin d'accroître, grâce à l'enchaînement fluide de plusieurs modes, les possibilités de déplacement offertes sur les territoires.

Renforcer l'intégration billettique et tarifaire

L'intermodalité suppose également de lever les freins liés à la multiplicité d'acteurs et d'opérateurs, pour proposer au voyageur une offre unifiée de mobilité, à travers notamment :

- des solutions de billettique interopérable, pour permettre d'accueillir sur un même support les titres de différents réseaux ;
- des tarifications intermodales, permettant aux usagères et usagers d'emprunter différentes réseaux avec un même titre.

PRÉCONISATION

- ✓ Poursuivre et renforcer l'intégration des différents modes de transport au sein d'une offre unifiée, en l'ouvrant aux nouveaux services de mobilité.



Faciliter et favoriser l'usage des services de mobilité sur le territoire

Informer et accompagner

La méconnaissance de l'offre de mobilité à disposition sur les territoires ou les difficultés à s'en saisir sont des freins importants à l'utilisation des services mis en place. Information et accompagnement sont des leviers essentiels de réussite d'une politique locale de mobilité.

Informer

- pour faire connaître les services de mobilité à disposition sur le territoire

Sensibiliser

- sur les enjeux de la mobilité sur le territoire, préalable à toute démarche d'incitation au changement de comportement de mobilité

Mobiliser

- les habitant.es et les acteurs sur les enjeux de mobilité sur le territoire, bénéficier de retours d'expériences...

Accompagner

- les usagères et usagers, et notamment les plus vulnérables, dans l'organisation de leur déplacement, l'achat de titres de transport...

PRÉCONISATIONS

- ✓ Faire connaître et animer les services de mobilité par une communication de proximité et adaptée aux publics visés.
- ✓ Renforcer la communication sur la plateforme régionale Modalis.
- ✓ Améliorer « l'expérience utilisateur » du système d'information multimodal Modalis tout en l'ouvrant plus largement aux nouveaux services de mobilité et aux services de mobilité locale.
- ✓ Offrir aux usagères et usagers l'accès à un interlocuteur : centrale téléphonique adossée à Modalis, développement de points d'information et de vente multimodaux.

Inciter au changement de comportement de mobilité

Préalable indispensable, la mise en place d'une offre attractive de mobilité n'est pas nécessairement suffisante pour impulser un report modal vers des modes de transport plus durables. Pour une large partie de la population rurale, le véhicule individuel répond à une très large palette de besoins de mobilité. Si la voiture continuera à jouer un rôle important dans les territoires ruraux, d'autres formes de déplacement sont parfois possibles : modes actifs pour les trajets de courte distance, transports publics ou mobilités partagées pour certains déplacements pendulaires...

- L'un des principaux freins : la force des habitudes.
- L'enjeu : faire s'approprier par les habitant.es de nouvelles solutions de mobilité pour diversifier les modes de déplacement.

PRÉCONISATIONS

✓ Inciter à diversifier les modes de déplacement dans les territoires ruraux, en s'appuyant sur :

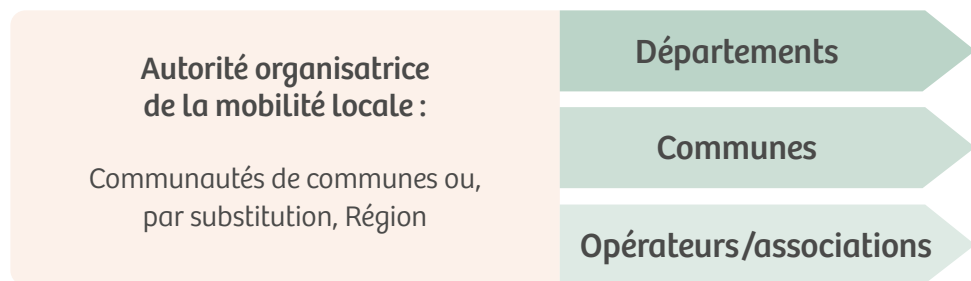
- des actions d'animation, d'information et de sensibilisation inscrites dans la durée ;
- des nudges, incitations discrètes au changement de comportement de mobilité ;
- des incitations financières à l'utilisation de modes alternatifs (par exemple pour le covoiturage) ;
- le déploiement de facilités d'usage pour les modes actifs ou partagés (stationnements réservés par exemple).



Lever les freins au déploiement de services de mobilité dans les territoires ruraux

De nombreuses solutions existent pour favoriser la mobilité dans les territoires ruraux. Leur déploiement se heurte toutefois à différents freins qui contraignent la capacité d'agir des collectivités.

Une multitude d'acteurs et de périmètres d'intervention



L'éclatement et le cloisonnement des acteurs aboutissent trop souvent à des stratégies de mobilité incomplètes et à une dispersion des efforts, tout en rendant le paysage institutionnel de la mobilité peu lisible.

PRÉCONISATIONS

Renforcer la gouvernance de la mobilité locale.

- ✓ **Rouvrir la possibilité de devenir AOM aux Communautés de communes n'ayant pas fait ce choix en 2020-2021.**
- ✓ **Limiter les effets-frontières des politiques de mobilité :**
 - renforcer la coordination et les coopérations avec les territoires voisins ;
 - envisager les politiques de mobilité à l'échelle plus large des bassins de mobilité (création de syndicats mixtes).
- ✓ **Renforcer le rôle de la Région dans la coordination des acteurs de la mobilité : faire des contrats opérationnels de mobilité de véritables stratégies partagées de mobilité.**

Un besoin d'ingénierie locale

Organiser et gérer des services de mobilité nécessitent le recours à une ingénierie dont les territoires ruraux ne disposent pas toujours

PRÉCONISATIONS

Renforcer l'accompagnement des territoires ruraux dans le montage des projets et l'animation des services de mobilité.

- ✓ Renforcer l'accompagnement régional des territoires ruraux pour favoriser la structuration d'une ingénierie locale.
- ✓ Constituer un réseau élargi d'ingénierie technique et financière associant la cellule France Mobilités Nouvelle-Aquitaine, la Région, les Départements...

DES RESSOURCES PROPRES INADAPTÉES POUR UN FINANCEMENT PÉRENNE

Réinvestir les transports collectifs, développer des services de maillage fin... autant de leviers qui nécessite des financements importants pour des collectivités déjà soumises aux contraintes budgétaires. Le modèle de financement actuel, par le budget général des collectivités et des ressources dédiées souvent limitées, est devenu inadapté pour véritablement répondre aux enjeux d'une mobilité durable et accessible à toutes et tous.

Garantir les ressources nécessaires au développement de services de mobilité dans les territoires ruraux

- ✓ Garantir le financement par l'État de la remise à niveau et de la modernisation du réseau ferroviaire, et en particulier des lignes de desserte fine.
- ✓ Mobiliser plus efficacement les ressources dédiées au financement des mobilités.
- ✓ Revoir en profondeur le modèle économique des AOM régionales et locales afin de leur assurer des ressources pérennes à la hauteur des enjeux identifiés.
- ✓ Maintenir les financements des projets locaux de mobilité pour conserver un réel effet levier et donner de la lisibilité aux dispositifs nationaux.
- ✓ Inscrire dans la durée le soutien aux services de mobilité solidaire portés par les associations à destination des plus vulnérables, en sortant de la logique d'appel à projets.



LA MOBILITÉ EN MILIEU RURAL

Des solutions pour se déplacer par monts et par vaux en Nouvelle-Aquitaine



Et si les territoires ruraux n'étaient plus condamnés au tout-voiture? Alors que depuis des décennies, l'aménagement du territoire en France s'est essentiellement construit autour du véhicule individuel, de nombreuses solutions émergent localement pour tenter de sortir d'un modèle de moins en moins soutenable.

Les enjeux identifiés dans le rapport sont clairs et assez largement partagés par les acteurs de la mobilité. Ils comportent d'une part une forte dimension sociale, liée aux difficultés de déplacement rencontrées par de nombreux habitants dans les espaces ruraux ainsi que, d'autre part, une dimension environnementale et

territoriale : la lutte contre le changement climatique, la protection de la santé publique ou encore l'amélioration du cadre de vie imposent de faire évoluer, dans les zones rurales comme ailleurs, les manières de nous déplacer.

Mobilités solidaires, covoiturage, transport à la demande, mobilités douces et voies vertes, inter-modalité... de nombreux territoires expérimentent ou déploient des solutions alternatives. Les conseillers du CESER, qui ont souhaité aller au plus près de ces acteurs locaux, ont auditionné de nombreuses associations et collectivités territoriales. Dix-sept fiches insérées au cœur du rapport exposent des « initiatives inspirantes » mises en œuvre à différentes échelles.

La dernière partie est conçue comme une « boîte à outils » proposant quelques clés permettant de mettre en œuvre avec succès une politique de mobilité durable et accessible à toutes et tous dans les territoires ruraux.

Le CESER, l'autre Assemblée de la Région

Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional, l'autre Assemblée de la Région, assume un rôle consultatif auprès du Conseil régional. C'est une institution composée de femmes et d'hommes engagés, placée aux côtés du Conseil régional pour améliorer l'action publique par des propositions qui éclairent la décision politique. Riche de la diversité de ses membres, l'Assemblée rassemble une représentation fidèle de la société civile organisée.



Téléchargez le rapport sur les
Mobilités en milieu rural



Ceser Nouvelle-Aquitaine

ceser-nouvelle-aquitaine.fr

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tél. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES

27 boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tél. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tél. 05 49 55 77 77